

ADEFEP – Association des Etudiant-e-s en Formation Enseignement Primaire  
(Université de Genève, FPSE)

## **Pétition à l'intention du Grand Conseil contre la suppression d'une année d'études dans la formation des futur-e-s enseignant-e-s à l'Université de Genève**

*« Les systèmes les plus performants sont la preuve qu'in fine,  
c'est le niveau de compétence des enseignants qui fait la qualité d'un système scolaire. »*  
Les clés du succès des systèmes scolaires les plus performants, étude McKinsey&Company, 2007.

Mesdames et Messieurs les député-e-s au Grand Conseil genevois,

Nous souhaitons réagir à la motion visant la réduction d'une année du cursus des étudiant-e-s en formation en enseignant primaire (FEP) à l'Université de Genève déposée dans une motion le 25 mars 2014 par une trentaine de député-e-s.

Il s'agit à notre avis **d'une grave menace sur la qualité de notre formation** et sur la qualité de l'enseignement primaire genevois à laquelle nous nous devons de réagir fortement.

Voici quelques arguments qui, nous l'espérons, sauront vous convaincre de renoncer à ce funeste projet:

1. Contrairement à ce qui est affirmé dans la motion, notre cursus se déroule pendant 3 ans au sein de l'université et non de l'IUFE. Loin d'être une pseudo-HEP, ces trois ans d'études à l'intérieur des murs de l'Université permettent aux étudiant-e-s d'être intégrés à la vie académique et sociale estudiantine. Nous pensons que ces échanges sont bénéfiques aux futur-e-s enseignant-e-s, par ailleurs souvent critiqué-e-s pour être dans un monde à part. Relevons aussi que l'une des principales critiques faites aux HEP est justement cet isolement du reste de la société. Enfin, il faut distinguer la formation (initiale) des enseignant-e-s primaires (FEP) dont la quatrième année est gérée par l'IUFE, de la formation des enseignant-e-s du secondaire qui reçoivent une formation de l'IUFE "en emploi" durant deux ans, à la suite d'une formation initiale dans leur discipline.
2. L'année de tronc commun au début de notre formation, est vécue par la plupart des étudiant-e-s comme une coupure bénéfique entre le statut d'élève-collégien-ne-s et celui de futur enseignant-e. Avec un peu de recul, toutes et tous reconnaissent que cette immersion d'un an dans les théories pédagogiques et le monde de l'éducation est extrêmement profitable à la suite de la formation et permet d'avoir une vision globale meilleure du métier d'enseignant-e primaire. Les critiques ironiques formulées à l'égard des étudiant-e-s genevois-e-s dans la motion sont vexatoires et indignes de la haute estime dans laquelle nous tenons les membres de notre parlement. Il est certain que l'aspect pratique de nos études est très motivant, mais **nous devons réaffirmer le caractère réflexif et théorique du métier d'enseignant-e et la place importante qu'il doit continuer de prendre dans notre formation.**

3. **Supprimer une année d'études, c'est supprimer du temps pour la formation pratique.** Or les stages sont très appréciés par les étudiant-e-s car ils permettent de mobiliser théories et connaissances apprises à l'Université. À Genève, le nombre de semaines de pratique est le plus élevé de Suisse, notamment grâce à la présence de la quatrième année.
4. L'objectif des motionnaires d'améliorer la formation des enseignant-e-s est tout à fait louable, car il permet par ricochet d'améliorer les performances de notre système éducatif cantonal et par la même la réussite des élèves genevois. De nombreux rapports internationaux<sup>1</sup> montrent en effet qu'il existe un lien fort entre le niveau de compétence des enseignant-e-s et la réussite des élèves. **Il nous paraît dès lors paradoxal de vouloir améliorer la formation des étudiant-e-s en leur supprimant une année entière d'études, d'expériences et de réflexions.**
5. S'il est vrai que les autres cantons romands dispensent une formation de qualité en trois ans, les compétences acquises ne sont pas les mêmes. Selon tous les responsables de formation d'enseignant-e-s en Suisse, une formation en 3 ans ne permet pas de devenir généraliste, c'est-à-dire d'enseigner dans les degrés 1P à 8P. En réduisant d'un an la formation genevoise, **on obligerait les étudiant-e-s à se spécialiser.** Nous perdriions une part non négligeable de connaissance et d'expériences du cursus scolaire des élèves.
6. À une échelle internationale, il apparaît que les formations des enseignant-e-s ont tendance à devenir universitaire et à se rallonger pour atteindre un niveau Master (5 ans). Le Ministère français de l'Éducation relève notamment qu'"Au cours de ces trente dernières années, on assiste dans la plupart des pays au choix de l'université comme lieu de formation des enseignants. Le débat entre formation théorique et professionnalisation est alors internalisé au sein de l'université, ce qui est supposé améliorer le dialogue et la recherche de bons équilibres. C'est le cas de la Suède qui est passée d'une formation purement professionnelle à une formation universitaire délivrant à la fois la discipline et l'enseignement professionnel."<sup>2</sup> Pour rappel, les scores de la Suède dans les différentes évaluations internationales des systèmes éducatifs sont parmi les meilleurs au monde.
7. La formation des enseignant-e-s peut et doit être continuellement améliorée. Cela doit être le fruit de consensus menés en collaboration avec l'Université, le DIP et les différents acteurs politiques et sociaux, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

Pour toutes ces raisons, les signataires de cette pétition, majoritairement étudiant-e-s en formation à l'enseignement primaire à l'université de Genève et enseignant-e-s dans des écoles genevoises, vous demandent, Mesdames et Messieurs les député-e-s, **de renoncer au projet de suppression de l'année de tronc commun de formation.**

#### **L'ADEFEP et les signataires suivants**

---

<sup>1</sup> Les clés de l'amélioration des systèmes scolaires, McKinsey, 2010; Les clés du succès des systèmes scolaires les plus performants, étude McKinsey&Company, 2007;

<sup>2</sup> Concertation sur la refondation de l'école de la République, Formation des enseignants : éléments de comparaison internationale, Ministère de l'éducation nationale (France), 2013.

## **Pétition à l'intention du Grand-Conseil contre la suppression d'une année d'études dans la formation des futur-e-s enseignant-e-s à l'Université de Genève**

Considérant :

- que la réussite des élèves dépend fortement du niveau de compétence des enseignant-e-s;
  - qu'une formation en 3 ans (telle que dispensée dans les HEP romandes) ne permet pas de devenir enseignant-e généraliste et oblige à choisir entre les degrés 1P à 4P ou 5P à 8P ;
  - que le métier d'enseignant-e requiert des habiletés pratiques ET des compétences d'analyses réflexives basées sur la théorie;
  - que la suppression d'une année d'études supprime des temps de formation sur le terrain;
  - qu'au niveau international, les meilleurs systèmes éducatifs forment les enseignant-e-s pendant 5 ans;
- les soussignés demandent au Grand Conseil de renoncer au projet de suppression de l'année de tronc commun de formation.**

	NOM EN MAJUSCULE	Prénom	Profession ou études suivies	Date de naissance	Adresse	Signature
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Pétition à renvoyer jusqu'au 30 avril 2014 à: ADEFEP, boîte n°391, Unimail, FPSE, 40, Bd du Pont-d'Arve, 1205 Genève

Une pétition peut être signée par tout résident du canton de Genève, quelle que soit sa nationalité ; elle peut aussi être signée par des jeunes de moins de 18 ans. Merci de renvoyer la pétition, même si elle n'a que quelques signatures.